



Fermeture de compte bancaire

Par **Kate28**, le **08/10/2019** à **13:44**

Bonjour, j'avais un compte dans une banque en France mais étant reparti vivre chez moi j'ai quand même gardé ce compte ouvert mais il était débiteur (j'étais dans mon découvert autorisé) mais ce compte je ne l'utilisais pas. J'ai fait une demande à distance pour changer mon adresse mais cela apparemment n'a pas été pris en compte. La banque a décidé de clôturer mon compte et je n'ai pas reçu de courrier ou de mail m'indiquant qu'ils fermentaient le compte. La banque me reçoit des mails de France contentieux me demandant de régler 81 euros pour une assurance décès que j'avais à la banque et 160 euros pour une assurance logement. J'ai versé 20 euros sur le dossier à 81 euros donc il me reste 61 euros à leur donner mais je souhaiterais savoir si j'ai un recours avant de payer ce qui reste. Car je n'ai pas reçu de courrier avec accusé de réception. Ils me menacent de me mettre aux huissiers et veulent que je paie au plus vite. Que dois-je faire ? Ai-je un recours ? Suis-je obligé de régler ces sommes ?